

Assemblée Générale Mixte 2026

9 juillet 2026

ALSTOM



MERCI D'ÉTEINDRE
VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE





01 Introduction

Philippe PETITCOLIN,
Président du Conseil d'administration



02 Ouverture

Emmanuelle PETROVIC,
Directrice Juridique



03 Rétrospection et perspectives : Premiers enseignements

Martin SION,
Directeur Général



Belgique : Charleroi



France : Le Creusot



France : Valenciennes, Crespin



France : La Rochelle



Canada : Montréal

8 pays

+ 20 sites



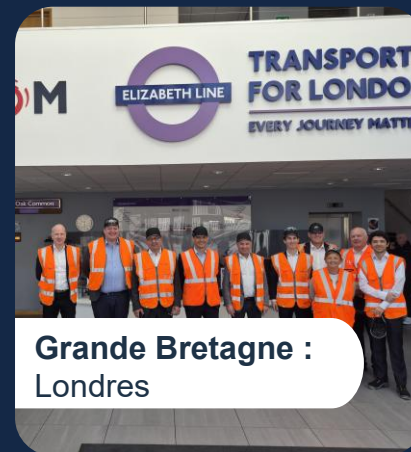
France : Villeurbanne



Allemagne : Siegen



Allemagne : Salzgitter, Hennigsdorf



Grande Bretagne : Londres



Italie : Savigliano



Maroc : Fez

Faits marquants de l'exercice 2025/26 : Génération de trésorerie au rendez-vous, rentabilité insuffisante

Année record sur le plan
commercial

27,6 Mds €

Prises de commandes

Croissance organique des ventes
supérieures aux attentes

+ 7,2 %

*Croissance organique
vs. 2024/25*

Pression sur les marges
liées aux effets de change,
aux volumes et à certains
contrats de matériel roulant

6,1 %

*Marge d'exploitation
ajustée*

Génération de trésorerie
conforme aux objectifs

336 M€

Cash-Flow libre

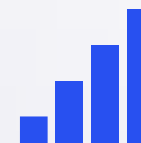


Exercice 2025/26 : une année de records commerciaux



Matériel roulant : prise de commandes record de 14,3 Mds €

Premier acteur ferroviaire à atteindre un carnet de commandes de **100 Mds €**



Signalisation : prise de commandes record de 3,4 Mds €

Niveau record de part des **options** dans les commandes de matériel roulant



Région Amériques : prise de commandes record de 7,9 Mds €

Part grandissante des nouvelles commandes en **matériel roulant associées à des contrats de service**



Exercice 2025/26 marquée par plusieurs succès opérationnels

Mise en service du NextGen Acela sur le corridor Nord-Est pour Amtrak en août, avec plus de 10 trains en service à fin mai 2026



Mise en service de métros en Inde (à Bhopal et sur les extensions des lignes de Delhi), soutenue par la technologie de signalisation CBTC*



Mise en service du MF19 sur la ligne 10 du métro parisien, avec le déploiement, aux côtés de la RATP, du système embarqué CBTC* d'Alstom conforme aux standards propriétaires du client



Réalisation de la **première installation CBTC*** sur un réseau existant en **Australie**, avec l'ouverture du Metro Tunnel de Melbourne



* Communications-Based Train Control

Une base solide pour bâtir l'avenir (1/2)

Une dynamique de marché ferroviaire propice à une croissance disciplinée

~ 210 Mds €

Réservoir d'opportunités à trois ans

Une franchise Services solide offrant encore du potentiel de croissance

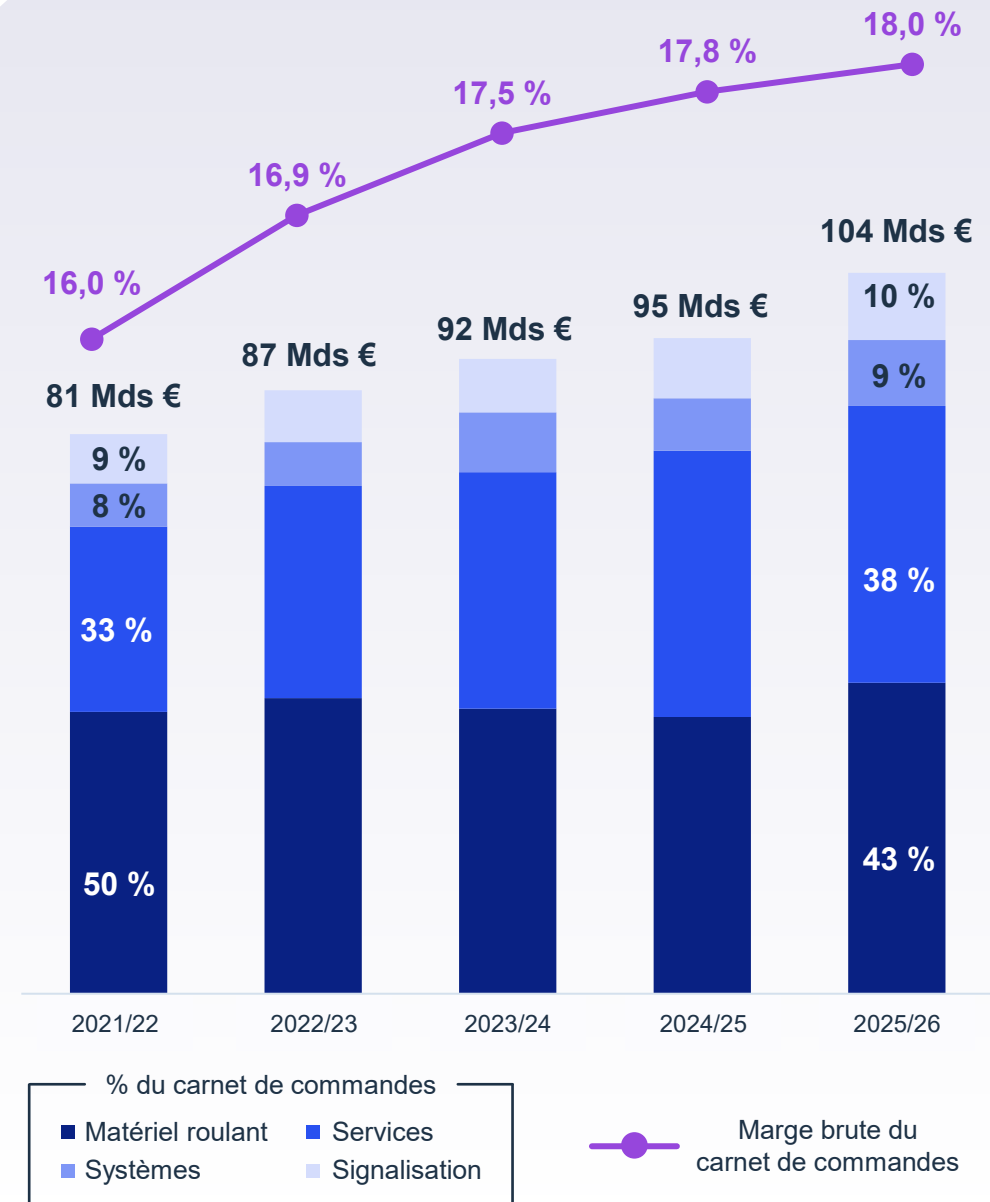
~ 50 %

Commandes de trains couplées à des services sur les deux dernières années

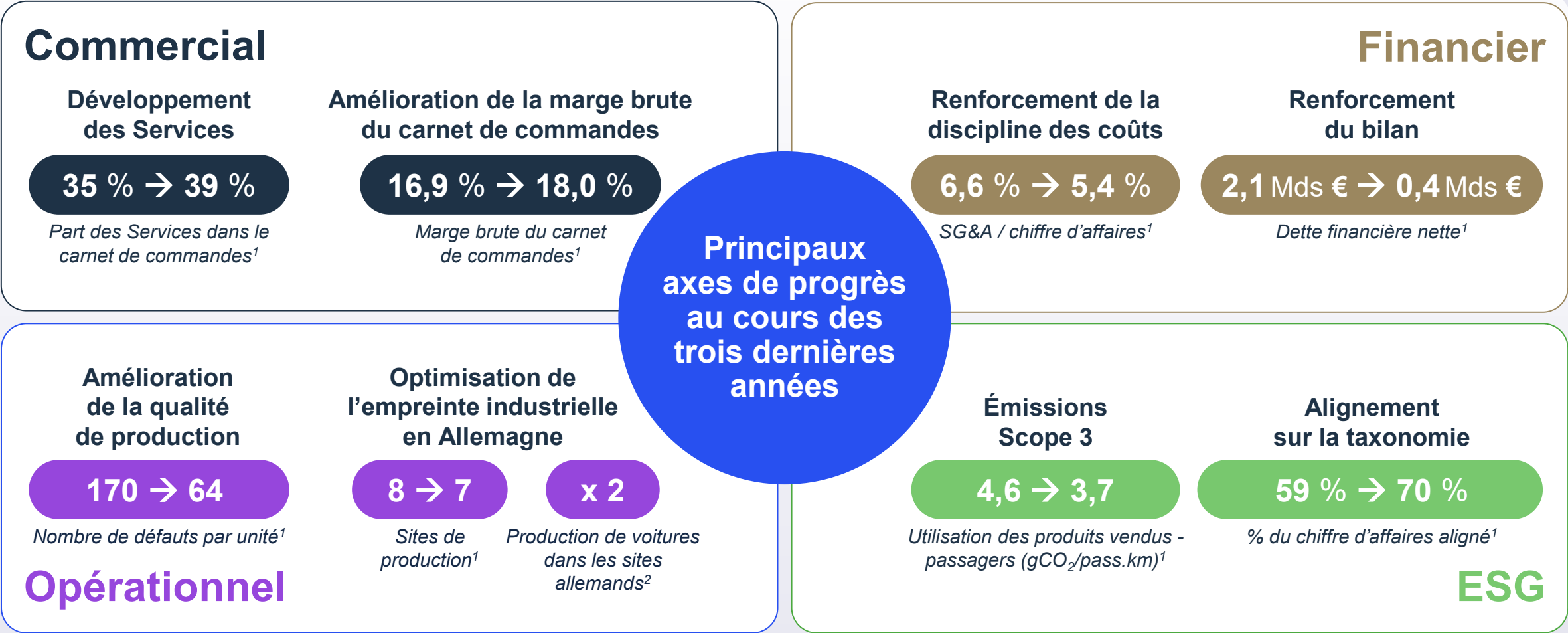
Une expertise digitale de premier plan, moteur d'opportunités en Signalisation et Systèmes

+ 80 %

Carnet de commandes Signalisation & Systèmes vs. 2020/21



Une base solide pour bâtir l'avenir (2/2)



1. 2025/26 vs 2022/23
2. 2025/26 vs 2024/25

Industrialisation plus longue des plateformes pesant sur la production de voitures et la performance financière

Production de voitures au T4 inférieure aux attentes, impactée par les difficultés d'industrialisation

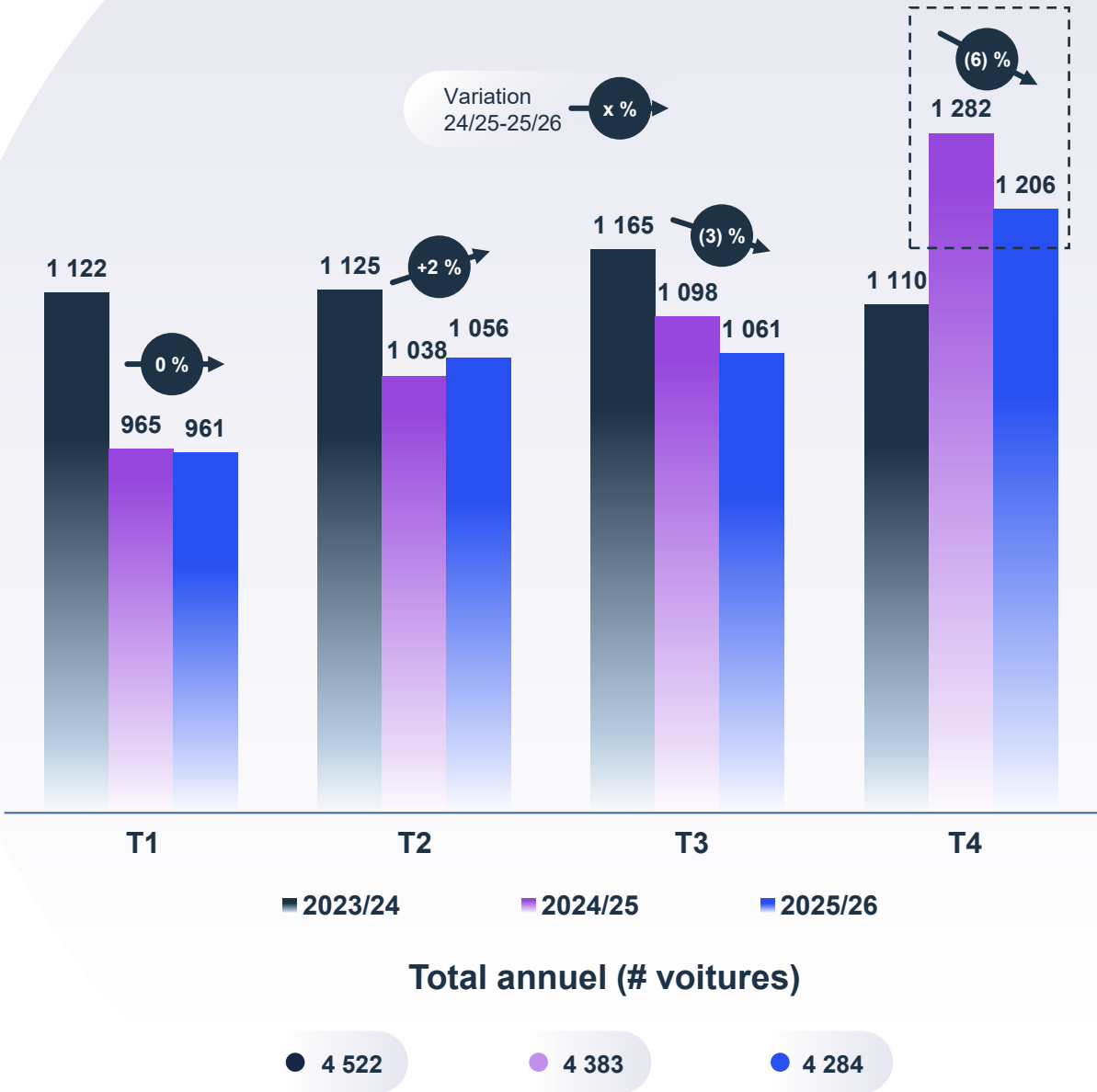


Coûts additionnels pour atteindre l'homologation et livraisons retardées



Pression sur les marges reflétée dans les revues de projets en fin de période

Production de voitures



Action prioritaire : recentrer l'attention du management sur l'exécution et la responsabilisation

Renforcer l'efficacité opérationnelle et instaurer un rythme d'exécution à intervalles courts

Simplification des modes de fonctionnement

Réduction de la base de coûts

Accélération des économies sur les achats





04 Résultats Financiers

Bernard DELPIT,
Vice-Président Exécutif et Directeur Financier

Compte de résultat consolidé 2025/26 (résolution n°2)

(en millions d'euros)	2024/25	2025/26
Chiffre d'affaires	18 489	19 171
Résultat d'exploitation ajusté	1 177	1 168
Marge d'exploitation ajustée	6,4 %	6,1 %
Dépenses non opérationnelles	(198)	(155)
[dont pertes de valeur sur actifs / passifs et autres coûts]	(202)	(106)
Renversement de la contribution des sociétés mises en équivalence ¹	(148)	(216)
Résultat d'exploitation	831	797
Résultat financier	(214)	(165)
Impôts sur les bénéfices	(217)	(223)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	128	191
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(30)	(41)
Résultat net ajusté ²	498	559
Amortissement des écarts d'acquisition	(345)	(236)
Résultat net des opérations poursuivies, part du groupe	153	323
Résultat net des activités non poursuivies	(4)	1
Résultat net, part du groupe	149	324

1. Principalement celle des coentreprises chinoises.
2. Résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) hors impact de l'amortissement des actifs exclusivement valorisés lors de la détermination de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le cadre d'un regroupement d'activités, et net de l'effet fiscal correspondant.

Marge d'exploitation ajustée
en baisse de 30 points de base

Dépenses non-opérationnelles :

- (56) M€ : Coûts de restructuration et de rationalisation liés à l'adaptation de l'empreinte industrielle
- (30) M€ : Frais juridiques

Résultat financier :
(165) M€ vs. (214) M€
en 2024/25

Taux d'imposition effectif :
35 % en 2025/26

Affectation du résultat social d'Alstom SA (résolution n°3)

**Résultat net
2025/26**

Réserve Générale – Fin de période au 31 mars 2026 : 6 683 690 829,84 €

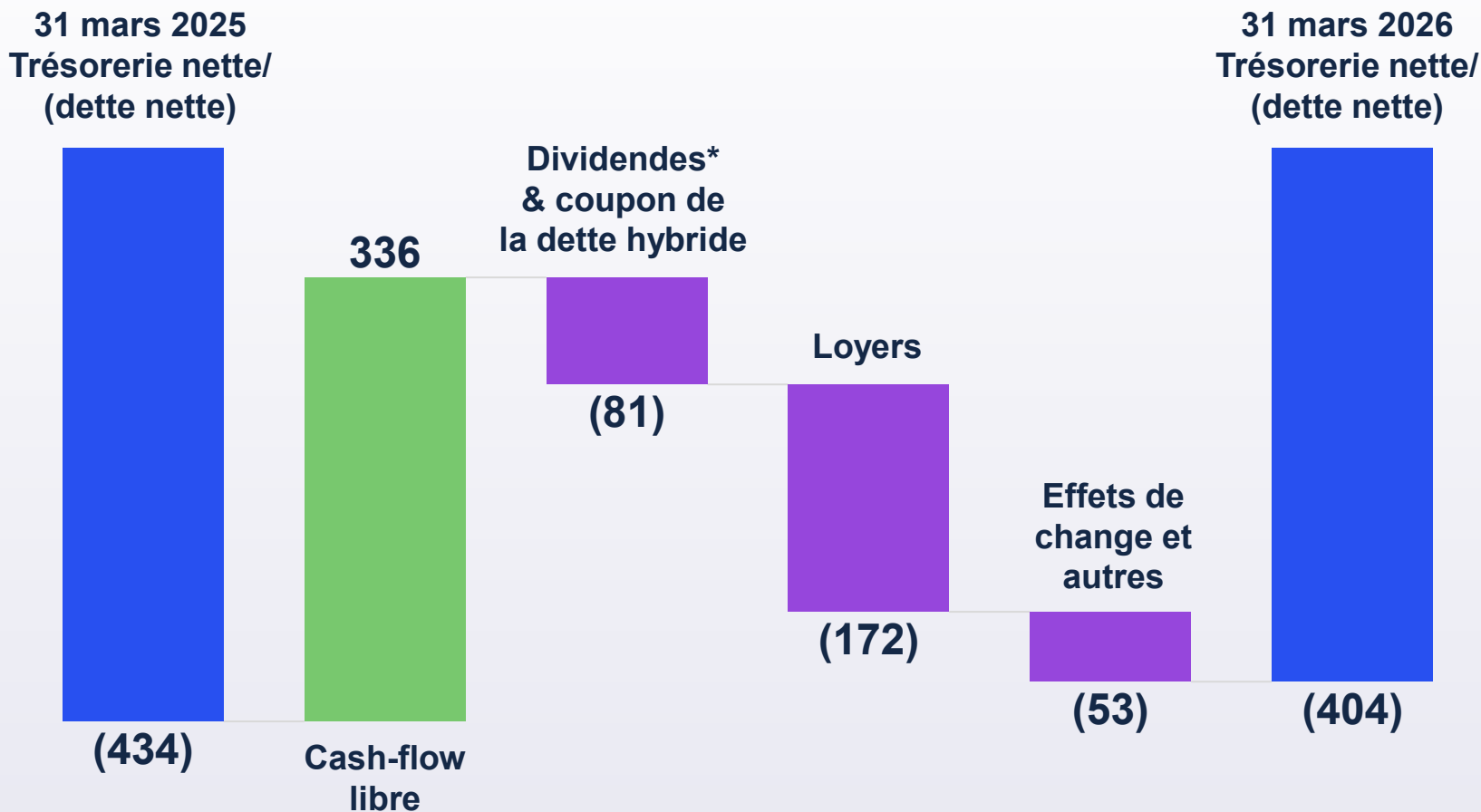
Résultat net 2025/26 à affecter¹ à la Réserve Générale : 100 003 944,75 €

Pas de dividende¹ proposé en 2025/26

1. Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Génération de trésorerie contribuant à la réduction progressive de la dette nette

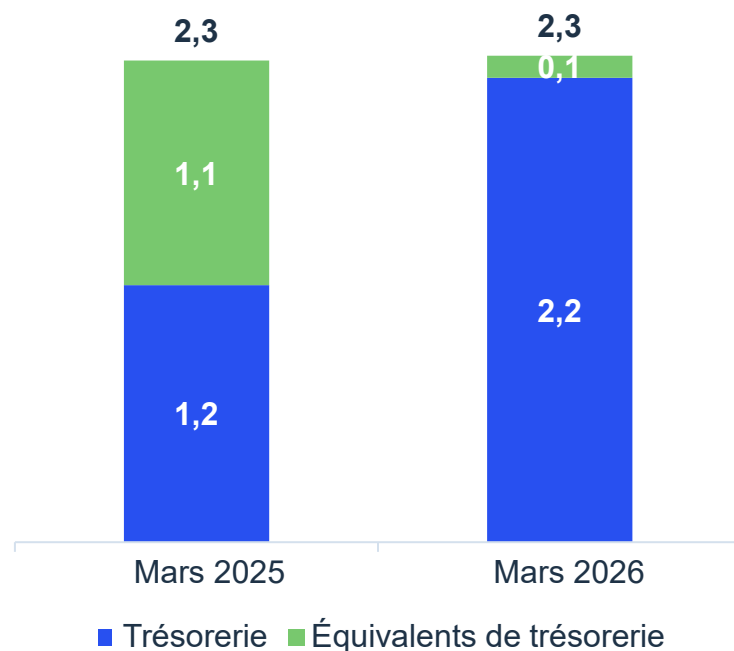
(en millions d'euros)



* Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des entités consolidées d'Alstom.

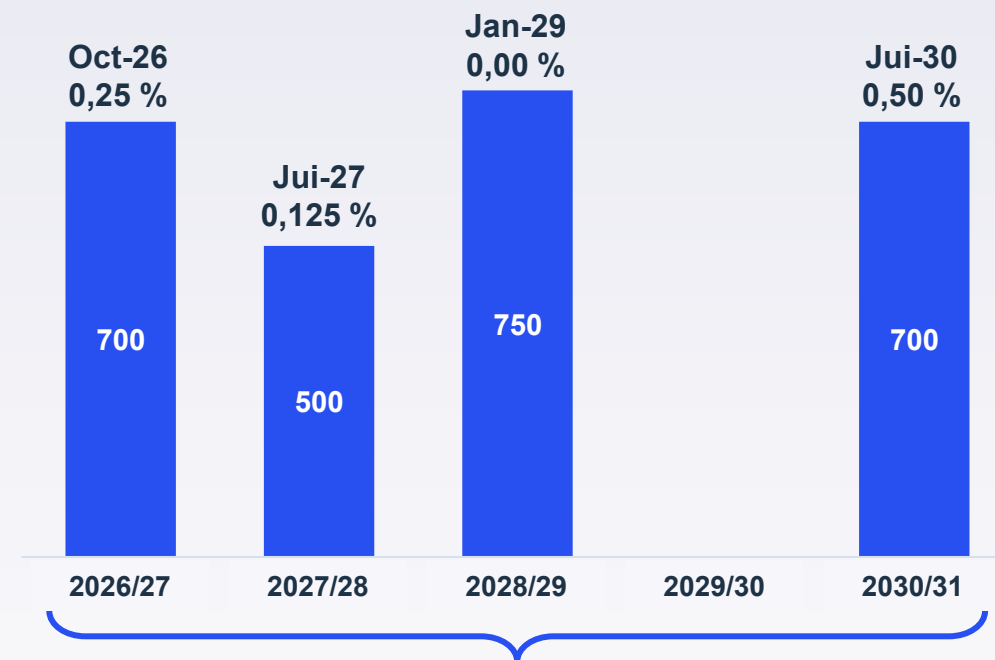
Trésorerie et dette à long terme : engagement envers la préservation d'une notation Investment Grade

Trésorerie et équivalents de trésorerie (Mds €)



- Position stable de trésorerie et d'équivalents de trésorerie
- Liquidité engagée à mars 2026 : 2,3 Mds € de trésorerie + 4,25 Mds € de lignes de crédit confirmées non tirées (RCF)

Encours des obligations émises (M€)



- Échéancier de maturités bien réparties
- Coupons fixes et absence de covenants financiers sur l'ensemble des obligations
- Dette long terme stable, incluant à mars 2026 une obligation hybride de 750 M€ arrivant à échéance en août 2029 (comptabilisée en capitaux propres)

Perspectives pour l'exercice 2026/27

Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » pour le Groupe **> 1 x**

Croissance organique du chiffre d'affaires **~ 5 %**

Nombre de voitures produites **4 400 - 4 500**

Marge d'exploitation ajustée **~ 6,5 %**

Cash-flow libre **Positif**

Cash-flow libre au S1 **(1,5) Mds €**



Faits marquants du T1 2026/27

Le TGV-M pour la SNCF a obtenu l'autorisation de mise en service commerciale en mai, délivrée par l'ERA (*European Railways Agency*)

Bonne dynamique dans les activités **Services et Signalisation**

Obligation hybride verte de 700 M€ émise avec succès en juin



Évolution du cours de l'action Alstom

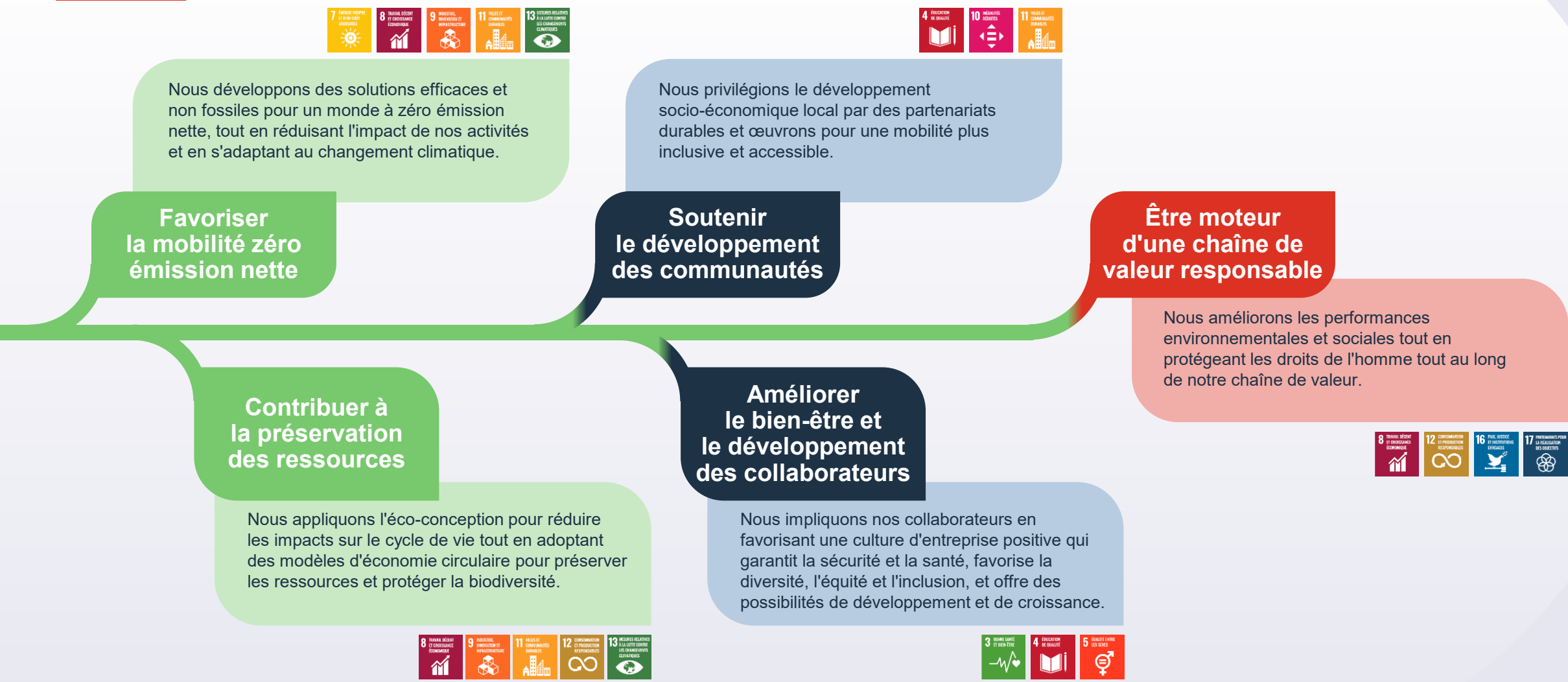




05 Les priorités RSE d'Alstom et leurs résultats

Kevin COGO,
Directeur de la Stratégie

Nos 5 priorités RSE au service d'un monde plus durable



Les indicateurs ESG 2025/26 en bref

110,9

ktonCO₂e

**Émissions
Scope 1+2**
(12 %) vs 2024/25

27

%

**Amélioration
de l'efficacité énergétique
des solutions vendues¹**
+ 1.3 pt vs 2024/25

1,4

%

**Taux de fréquence
des accidents du travail**
~ vs 2024/25

26,6

%

**Mixité hommes-
femmes dans le
Management²**
+ 1 pt vs 2024/25

1. Comparé à 2014.

2. Femmes parmi les managers, cadres et ingénieurs.



Réalisations marquantes en 2025/26

Efficacité opérationnelle

Objectif de 100 % d'électricité d'origine renouvelable atteint

Cette performance est soutenue par l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Sahagún au Mexique et par des initiatives d'efficacité énergétique, notamment le déploiement de l'éclairage LED qui couvre 82 % des sites.



Une chaîne d'approvisionnement bas carbone

Partenariat avec le fournisseur d'acier bas carbone Outokumpu

Intégré dans la dernière génération de trains Metropolis d'Alstom, avec une empreinte carbone réduite jusqu'à 93 %.

Succès de l'émission inaugurale d'obligations vertes européennes hybrides d'un montant de 700 M€

Alstom réaffirme son engagement en faveur du maintien de sa notation Investment Grade, tout en accélérant la transition vers une mobilité bas carbone.



La Fondation Alstom soutient, au Mexique, le programme « Expanding the Walk and Roll to School Day Movement », en partenariat avec l'Institute for Transportation & Development Policy, visant à améliorer la sécurité routière et à favoriser une mobilité plus accessible et inclusive.

Finance Durable

Engagement communautaire



06 Gouvernance

Philippe PETITCOLIN,
Président du Conseil d'administration

Conseil d'administration depuis le 1^{er} avril 2026

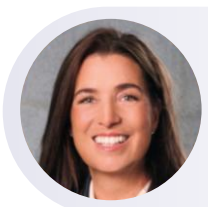
- Comité d'Audit et des Risques
- Comité de Nominations et de Rémunération
- Comité pour l'Éthique et le Développement Durable



Philippe Petitcolin
Président du Conseil
d'administration,
Administrateur
indépendant



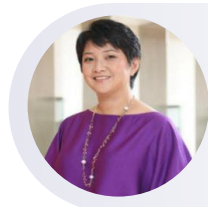
Bpifrance Investissement,
représentée par José Gonzalo,
Administrateur indépendant



**Caisse de Dépôt et
Placement du Québec**,
représentée par
Kim Thomassin



Mario Orlando Campo
Administrateur
représentant les salariés



Bi Yong Chungunco
Administratrice
indépendante



Clotilde Delbos
Administratrice
indépendante



Sylvie Kandé de Beaupuy
Administratrice
indépendante



Claude Mandart
Administrateur
représentant les salariés



Baudouin Prot
Administrateur
indépendant



Sylvie Rucar
Administratrice
indépendante



Jay Walder
Administrateur
indépendant



Édouard Ringuet
Censeur

Indépendance* : 89 %
Femmes* : 56 %
Nombre de nationalités représentées : 7
** Hors administrateurs représentant
les salariés et censeur*

**9 réunions du Conseil d'administration en 2025/26 (taux de participation de 98 %)
et 7 sessions exécutives (100 % de participation)**

Situation des mandats des administrateurs

Les mandats de Mme Bi Yong Chungunco, Mme Clotilde Delbos et M. Baudouin Prot arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée et Mmes Bi Yong Chungunco et Clotilde Delbos ne sollicitent pas leur renouvellement.

Le Conseil d'administration propose :

- de renouveler le mandat de M. Baudouin Prot pour un troisième mandat ;
- de nommer M. Pascal Bouchiat et Mme Ana Girós Calpe en remplacement de Mmes Clotilde Delbos et Bi Yong Chungunco ;
- de nommer M. Martin Sion (Directeur Général) en qualité d'administrateur supplémentaire, pour une durée de quatre ans.

Propositions de renouvellement et nomination d'administrateurs pour un mandat de 4 ans

Résolution 5 : Renouvellement de M. Baudouin Prot



75 ans

Nationalité française

Administrateur
indépendant

Résolution 6 : Nomination de M. Pascal Bouchiat



66 ans

Nationalité française

Administrateur
indépendant

Résolution 7 : Nomination de Mme Ana Girós Calpe



52 ans

Nationalité espagnole

Administratrice
indépendante

Résolution 8 : Nomination de M. Martin Sion



58 ans

Nationalité française

Administrateur
non indépendant

Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée 2026



Philippe Petitcolin
Président du Conseil
d'administration,
Administrateur
indépendant



Martin Sion
Directeur Général,
Administrateur non
indépendant



Pascal Bouchiat
Administrateur
indépendant



Bpifrance Investissement,
représentée par José Gonzalo,
Administrateur indépendant



**Caisse de Dépôt et
Placement du Québec**,
représentée par
Kim Thomassin



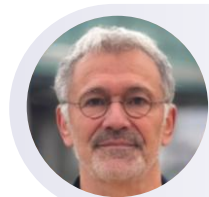
Mario Orlando Campo
Administrateur
représentant les salariés



Ana Giros Calpe
Administratrice
indépendante



Sylvie Kandé de Beaupuy
Administratrice
indépendante



Claude Mandart
Administrateur
représentant les salariés



Baudouin Prot
Administrateur
indépendant



Sylvie Rucar
Administratrice
indépendante



Jay Walder
Administrateur
indépendant



Édouard Ringuet
Censeur

Indépendance* : 80 %
Femmes* : 40 %
Nombre de nationalités représentées : 7
** Hors administrateurs représentant
les salariés et censeur*

- Comité d'Audit et des Risques
- Comité de Nominations et de Rémunération
- Comité pour l'Éthique et le Développement Durable

Comités du Conseil à l'issue de l'Assemblée 2026

Comité d'Audit et des Risques

Président :
Pascal BOUCHIAT

Membres :
Bpifrance Investissement
CDPQ
Claude MANDART

66 % d'indépendance

Comité pour l'Éthique et le Développement Durable

Président :
Pascal BOUCHIAT

Membres :
Sylvie KANDÉ DE BEAUPUY
Baudouin PROT

100 % d'indépendance

Comité de Nominations et de Rémunération

Président :
Baudouin PROT

Membres :
Bpifrance Investissement
Mario Orlando CAMPO
CDPQ
Jay WALDER

75 % d'indépendance



07 Rémunérations

Baudouin PROT,
Président du Comité de Nominations et de Rémunération

Résolutions relatives aux rémunérations

- **Résolution 4** : approbation de l'accord transactionnel avec M. Poupart-Lafarge (convention réglementée)
- **Résolutions 9 à 13** (cinq votes ex ante) :
 - Résolution 9 : ajustement de la politique de rémunération 2025/26 de l'ancien Directeur Général
 - Résolution 10 : politique de rémunération 2026/27 du nouveau Directeur Général
 - Résolution 11 : prime de prise de fonction du nouveau Directeur Général
 - Résolution 12 : politique de rémunération 2026/27 du Président du Conseil d'administration
 - Résolution 13 : politique de rémunération 2026/27 des Administrateurs
- **Résolutions 14 à 16** (trois votes ex post) :
 - Résolution 14 : rapport global de rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux
 - Résolution 15 : rémunération 2025/26 de l'ancien Directeur Général
 - Résolution 16 : rémunération 2025/26 du Président du Conseil d'administration

Résolutions 4 et 9 : votes formels relatifs à l'accord transactionnel avec M. Henri Poupart-Lafarge

Autorisé par le Conseil d'administration et formellement signé le 27 février 2026.

Prévoit le versement d'une indemnité de **1 325 964 €**.

Deux votes formels spécifiques :

- **Résolution 4** : approbation en tant que convention réglementée,
- **Résolution 9** : approbation de l'ajustement de la politique de rémunération 2025/26 de l'ancien Directeur Général.

Résolutions 10 et 11 : politique de rémunération 2026/27 du Directeur Général*

Composantes globales

Rémunération annuelle fixe	1 050 000 € depuis le 1 ^{er} avril 2026	
Rémunération variable annuelle	• Cible : 100 % de la rémunération fixe • Maximum : 185 % de la rémunération fixe • Soumise à clause de restitution	• Performance Groupe : 80 % • Objectifs spécifiques : 20 %
Rémunération variable long terme	• Maximum : 100 % de la rémunération cible court terme (fixe et variable) • Attribution annuelle d'une valeur cible de 1 200 000 € • Jusqu'à 5 % de l'enveloppe annuelle globale • Soumise à non mise en œuvre de la clause de restitution sur la rémunération variable annuelle • Peut être maintenue en cas de départ contraint, avec proratisation	• Performance interne : 70 % • Performance relative : 30 %
Prime de prise de fonction (résolution 11)	• Valeur cible : 1 200 000 €, convertie en actions • Conditions identiques au plan 2026 • Attribution unique en 2026	

* Pages 269 à 280 du Document d'enregistrement universel 2025/26.

Résolutions 10 et 11 : politique de rémunération 2026/27 du Directeur Général*

Composantes globales

Avantages en nature	• Véhicule de fonction • Couverture santé et décès/invalidité • Contrat d'assurance chômage
Régimes de retraite supplémentaire	Régimes de retraite à cotisations définies (« Articles 82 et 83 » du Code général des impôts)
Indemnité de départ	Néant
Indemnité de non-concurrence	• 1,5 fois la moyenne de la rémunération annuelle fixe et variable des trois années précédentes, en contrepartie d'un engagement de deux ans • Peut être levée par le Conseil d'administration, notamment en cas de faute grave ou de difficulté financière majeure • Non versée si le Directeur Général part à la retraite et, en tout état de cause, s'il a plus de 65 ans

* Pages 269 à 280 du Document d'enregistrement universel 2025/26.

Résolution 12 : politique de rémunération 2026/27 du Président du Conseil d'administration* (inchangée par rapport à 2025/26)

Composantes globales	Contenu
Rémunération annuelle fixe	450 000 €
Rémunération variable court terme	Néant
Rémunération variable long terme	Néant
Avantages en nature	Véhicule de fonction, couverture décès et invalidité
Rémunération à l'issue du mandat	Néant
Rémunération pluriannuelle	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant
Rémunération liée au mandat d'administrateur	Néant
Indemnité de départ	Néant

* Page 280 du Document d'enregistrement universel 2025/26.

Résolution 13 : politique de rémunération 2026/27 des administrateurs* (inchangée par rapport à 2025/26)

Enveloppe globale : 1,3 M€ (depuis l’Assemblée 2014)

Catégorie	Élément	Montant
Part fixe	Administrateur	30 000 € / an
Part fixe additionnelle (présidence)	Comité d’Audit et des Risques	20 000 € / an
	Tous les autres Comités	15 000 € / an
Part variable (présence)	Conseil d’administration	4 000 € / réunion
	Comités	3 500 € / réunion

* Page 269 du Document d’enregistrement universel 2025/26.

Résolution 14 : rapport global 2025/26 sur les rémunérations*

Outre la rémunération 2025/26 du Directeur Général et du Président du Conseil, ce rapport comprend :

- la rémunération 2025/26 des administrateurs :
 - s'élève à **836 000 €** soit environ 64 % de l'enveloppe totale autorisée par l'Assemblée Générale,
 - environ 61 % de ce montant a été versé au titre de l'assiduité ;
- les ratios de rémunération.

* Pages 281 à 291 du Document d'enregistrement universel 2025/26.

Résolution 15 : rémunération 2025/26 versée/due à M. Henri Poupart-Lafarge, ancien Directeur Général*

Montants attribués au titre de l'exercice 2025/26 (en €)	
Rémunération brute fixe	950 004
Rémunération brute variable annuelle ¹	456 000
Rémunération brute exceptionnelle	-
Indemnité de non-concurrence ²	2 808 444
Indemnité transactionnelle ³	1 325 964
Rémunération liée au mandat d'administrateur	-
Avantages en nature ⁴	17 591
TOTAL	5 558 003
Régimes de retraite supplémentaire (« Article 82 » et « Article 83 »)	285 322 (montant provisionné)

- 1. Versée uniquement sous réserve de l'approbation de l'Assemblée.
- 2. Versé pendant deux ans à compter du 1^{er} avril 2026, soit 24 mensualités égales de 117 018,50 € bruts.
- 3. Versée uniquement sous réserve de l'approbation de l'Assemblée.
- 4. Véhicule de fonction et assurance chômage privée.

* Page 292 du Document d'enregistrement universel 2025/26.

Résolution 16 : rémunération 2025/26 versée au Président du Conseil d'administration*

Rémunération annuelle fixe		450 000 €
Avantages en nature (voiture de fonction)		7 569 €
TOTAL		457 569 €

* Page 290 du Document d'enregistrement universel 2025/26.



08 Rapports des Commissaires aux Comptes

Richard BEJOT,
PricewaterhouseCoopers

Rapports des Commissaires aux comptes

Partie ordinaire	Résolution	Document d'enregistrement universel
Rapport sur les comptes annuels d'Alstom SA	1	p. 170 à 173
Rapport sur les comptes consolidés	2	p. 149 à 152
Rapport spécial sur les conventions réglementées	4	p. 305 et 306
Rapport relatif à l'état de durabilité	sans objet	p. 459 à 453

Rapports des Commissaires aux comptes

Partie extraordinaire	Résolution	Brochure de convocation
Rapport sur la réduction du capital social	18	p. 36
Rapport sur l'émission d'actions et de valeurs mobilières diverses avec maintien et/ou suppression du DPS	20 à 22 25 à 28	p. 37 à 39
Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou d'autres titres de la Société réservée aux adhérents d'un PEE	23	p. 40
Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou d'autres titres donnant accès au capital avec suppression du DPS, réservée à une catégorie de bénéficiaires	24	p. 41
Rapport sur l'autorisation d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre	29	p. 42

Questions





Résolutions

Résolutions

À caractère ordinaire

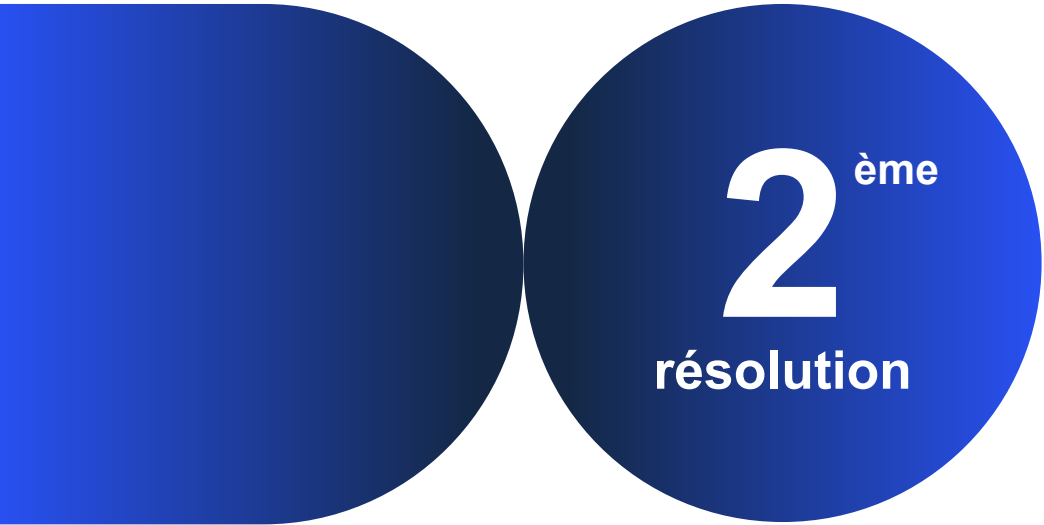


1^{ère}
résolution

**Approbation des comptes annuels
de l'exercice clos le 31 mars 2026**

Résolutions

À caractère ordinaire



2^{ème}
résolution

**Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 mars 2026**

Résolutions

À caractère ordinaire



3^{ème}
résolution

**Affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2026**

Résolutions

À caractère ordinaire



4^{ème}
résolution

Approbation d'une convention réglementée

Résolutions

À caractère ordinaire



5^{ème}
résolution

**Renouvellement de M. Baudouin Prot
en qualité d'administrateur**

Résolutions

À caractère ordinaire



6^{ème}
résolution

**Nomination de M. Pascal Bouchiat
en qualité d'administrateur**

Résolutions

À caractère ordinaire

7^{ème}
résolution

**Nomination de Mme Ana Girós Calpe
en qualité d'administratrice**

Résolutions

À caractère ordinaire



8^{ème}
résolution

**Nomination de M. Martin Sion
en qualité d'administrateur**

Résolutions

À caractère ordinaire

9^{ème}
résolution

**Approbation de l'aménagement apporté
à la politique de rémunération 2025/26
du Directeur Général**

Résolutions

À caractère ordinaire

10^{ème}
résolution

**Approbation de la politique
de rémunération 2026/27 du Directeur Général
(hors prime de prise de fonction)**

Résolutions

À caractère ordinaire

11^{ème}
résolution

**Approbation de la prime de prise de fonction
dans le cadre de la politique de rémunération
2026/27 du Directeur Général**

Résolutions À caractère ordinaire



12^{ème}
résolution

**Approbation de la politique de rémunération
2026/27 du Président du Conseil d'administration**

Résolutions À caractère ordinaire

13^{ème}
résolution

**Approbation de la politique de rémunération
2026/27 des membres du Conseil d'administration**

Résolutions

À caractère ordinaire

14^{ème}
résolution

**Approbation des informations visées
au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce
(rapport sur les rémunérations)**

Résolutions

À caractère ordinaire

15^{ème}
résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à M. Henri Poupart-Lafarge, en sa qualité de Directeur Général

Résolutions

À caractère ordinaire



16^{ème}
résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe Petitcolin, en sa qualité de Président du Conseil d'administration

Résolutions

À caractère ordinaire

17^{ème}
résolution

**Autorisation à donner au Conseil d'administration
à l'effet d'opérer sur les actions de la Société**

Résolutions À caractère extraordinaire

18^{ème}
résolution

**Autorisation à donner au Conseil d'administration
à l'effet de réduire le capital social par annulation
des actions auto-détenues**

Résolutions

À caractère extraordinaire

19^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration à l'effet
de décider l'augmentation du capital social
par incorporation de primes, réserves,
bénéfices ou toutes autres sommes**

Résolutions À caractère extraordinaire



20^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration pour décider
l'augmentation de capital de la Société ou
d'une autre société par l'émission d'actions
et/ou de valeurs mobilières donnant accès
au capital immédiatement ou à terme, avec
maintien du droit préférentiel de souscription**

Résolutions

À caractère extraordinaire



21^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration pour décider
l'augmentation de capital de la Société ou
d'une autre société par l'émission d'actions
et/ou de valeurs mobilières donnant accès
au capital immédiatement ou à terme, avec
suppression du droit préférentiel de souscription,
par offre au public autre que les offres au public
mentionnées au 1° de l'article L. 411-2
du Code monétaire et financier**

Résolutions

À caractère extraordinaire



22^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration pour décider
l'augmentation de capital de la Société ou
d'une autre société par l'émission d'actions
et/ou de valeurs mobilières donnant accès
au capital immédiatement ou à terme, avec
suppression du droit préférentiel de souscription
par offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2
du Code monétaire et financier**

Résolutions

À caractère extraordinaire

23^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration pour décider
l'augmentation du capital de la Société par
l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières
donnant accès au capital immédiatement ou
à terme, avec suppression du droit préférentiel
de souscription, réservée aux adhérents
de plans d'épargne**

Résolutions À caractère extraordinaire



24^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration pour décider
l'augmentation du capital de la Société par
l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières
donnant accès au capital immédiatement ou
à terme, avec suppression du droit préférentiel
de souscription, réservée à une catégorie
de bénéficiaires**

Résolutions À caractère extraordinaire



25^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration pour décider
l'augmentation du capital de la Société par
l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières
donnant accès au capital immédiatement ou
à terme, avec suppression du droit préférentiel
de souscription, réservée à une ou plusieurs
personnes nommément désignées**

Résolutions

À caractère extraordinaire



26^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter
le nombre de titres à émettre en cas
d'augmentation de capital avec maintien ou
suppression du droit préférentiel de souscription
(option de surallocation)**

Résolutions À caractère extraordinaire



27^{ème}
résolution

Possibilité d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

Résolutions À caractère extraordinaire



28^{ème}
résolution

**Délégation de compétence à donner
au Conseil d'administration à l'effet d'émettre
des actions de la Société, à la suite de
l'émission par des filiales de la Société de
valeurs mobilières donnant accès au capital de
la Société avec suppression du droit préférentiel
de souscription des actionnaires**

Résolutions À caractère extraordinaire



29^{ème}
résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration pour procéder à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Résolutions À caractère extraordinaire



30^{ème}
résolution

**Modifications statutaires –
Échelonnement de la durée du mandat
des administrateurs**

Résolutions À caractère ordinaire



31^{ème}
résolution

Pouvoirs pour les formalités



Merci

ALSTOM